Dépêche No. 1235 | 25 septembre 2026

Les Comoriens sont favorables à l'autonomie des femmes et à l'éducation sexuelle

Dépêche No. 1235 d'Afrobarometer | Anne Okello et Athoumani Mhoma

Résumé

La santé et les droits sexuels et reproductifs constituent un pilier essentiel du développement humain en lien direct avec les droits humains, l'égalité de genre et la santé publique. Ils visent à garantir à chaque individu la possibilité d'exercer librement ses droits en matière de sexualité et de reproduction, notamment par l'accès à l'information, aux services de santé et à une prise de décision autonome et éclairée (Fond des Nations Unis pour la Population, 2023).

Ces principes trouvent leur traduction dans les politiques et stratégies nationales visant à promouvoir l'égalité de genre et à garantir les droits sexuels et reproductifs aux Comores. La Politique Nationale d'Egalité et d'Equité du Genre a été adoptée afin d'intégrer la dimension de genre dans tous les secteurs en renforçant la santé sexuelle et reproductive et à lutter contre la violence basée sur le genre (Union des Comores, 2017). L'Association Comorienne pour le Bien Etre de la Famille joue un rôle important dans la promotion de la santé sexuelle et reproductive dans le pays à travers des émissions radio éducatives, des services cliniques, des campagnes communautaires et des programmes destinés aux jeunes (Riwad, 2026).

Malgré ces efforts, des lacunes persistent. Près de quatre femmes mariées sur 10 déclarent ne pas avoir accès à la contraception. Cette proportion s'élève à environ trois quarts chez les femmes non mariées (Fond des Nations Unis pour la Population, 2025 ; Union des Comores, 2022). Cet accès limité à la contraception met en lumière divers obstacles, notamment une sensibilisation limitée, des contraintes financières et des normes socioculturelles (Union des Comores, 2017).

En outre, le mariage d'enfants constitue un problème majeur. Un cinquième des femmes âgées de 20-24 ans déclarent s'être mariées avant l'âge de 18 ans. Les filles vivant en milieu rural sont plus susceptibles d'être victimes de ce phénomène que celles vivant en milieu urbain (23,4% contre 15,7%) (Union des Comores, 2022).

L'éducation complète à la sexualité demeure limitée, notamment en raison de tabous socioculturels. Cette situation intervient dans un contexte marqué par une fréquence élevée des grossesses précoces. En 2022, le taux de natalité aux Comores était de 60 pour 1.000 filles âgées de 15-19 ans (Fond des Nations Unis pour la Population, 2018, 2017).

Aux Comores, l'avortement est interdit sauf pour sauver la vie de la femme menacée par l'évolution de la grossesse. Il est passible d'une peine d'emprisonnement d'un à cinq ans ou d'une amende de U.S. $1.163 à 11.631 (Union des Comores, 2020). Ces restrictions légales limitent l'accès aux services d'avortement sécurisés et peuvent ainsi favoriser le recours à des avortements clandestins, avec des conséquences potentiellement graves, notamment pour les jeunes filles (Union des Comores, 2017).

Copyright ©Afrobarometer 2026

C'est dans ce contexte qu'un module spécial de l'enquête Afrobarometer Round 10 en 2025 explore les opinions et les expériences des Comoriens relativement à la santé et aux droits sexuels et reproductifs.

Selon les résultats, la majorité des Comoriens pensent que les femmes devraient être libres de décider de leur mariage et de leur procréation. Les Comoriens estiment également que les jeunes femmes qui tombent enceintes ou ont des enfants devraient avoir le droit de continuer leurs études, et soutiennent l'enseignement de l'éducation à la sexualité à l'école.

Si une légère majorité de Comoriens approuvent l'accès aux contraceptifs pour toutes les personnes sexuellement actives indépendamment de leur statut matrimonial, seulement environ la moitié soutiennent l'accès quel que soit l'âge.

S'agissant de l'avortement, plus de six citoyens sur 10 le jugent justifié lorsque la grossesse met en danger la santé ou la vie de la femme enceinte. Mais une majorité le rejettent dans d'autres circonstances.

L'enquête Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains relativement à la démocratie, à la gouvernance et à la qualité de vie. Dix rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 45 pays depuis 1999. Les enquêtes du Round 10 (2024/2025) ont couvert 38 pays. Afrobarometer réalise des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe d'Afrobarometer aux Comores, conduite par Comores Finance Consulting (Co.Fin.Co), s'est entretenue avec 1.200 adultes comoriens en mai et juin 2025. Un échantillon de cette taille produit des résultats nationaux avec des marges d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Les marges d'erreur sont plus élevées pour les analyses de sous-groupes (par exemple, les groupes démographiques) en raison de la

Afrobarometer a intégré pour la première fois, lors de ses enquêtes du Round 10, une série de questions sur la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR), notamment sur la contraception, l'éducation sexuelle, l'avortement et l'autonomie des femmes. Ces sujets peuvent être sensibles dans certains pays ou pour certains groupes de répondants, ce qui complexifie l'analyse et l'interprétation des données. En particulier, ces questions peuvent engendrer un biais de non-réponse si les personnes interrogées hésitent à répondre ou un biais de désirabilité sociale si elles se sentent obligées de donner des réponses socialement acceptables plutôt que d'exprimer leur véritable opinion.

Nous encourageons vivement les analystes et les utilisateurs de ces données à tenir compte de ces difficultés lors de la présentation et de l'interprétation des résultats, notamment en examinant et en signalant les taux de non-réponse (« ne sait pas » ou refus de répondre) lorsqu'ils dépassent les seuils acceptables (généralement 5%) et en réalisant des tests statistiques appropriés sur les échelles ou indices proposés. Dans la plupart des pays, les taux de non-réponse restent largement inférieurs aux seuils acceptables, mais en Angola, en Guinée-Bissau, à Maurice, au Maroc et en Tunisie, ils les dépassent souvent. Exclure les non-réponses dans ces cas pourrait fausser l'image de l'opinion publique sur ces questions importantes.

Pour plus d'informations et une analyse détaillée de ces questions dans les données SDSR du Round 10 d'Afrobarometer, ainsi qu'un examen des outils de diagnostic qui peuvent être appliqués à l'interprétation des résultats, nous renvoyons les lecteurs à la Note Méthodologique No.5 d'Afrobarometer.

Enfin, il convient de noter que le module relatif à la santé et les droits sexuels et reproductifs comprenait initialement une question supplémentaire concernant les sanctions potentielles pour les femmes ayant recours à l'avortement. Cependant, dès le début de la dixième vague d'enquêtes, Afrobarometer a conclu que la formulation de cette question était ambiguë, rendant les réponses difficiles à interpréter. Les résultats n'atteignaient donc pas un niveau de clarté et de fiabilité acceptable. Cette question a par conséquent été retirée des enquêtes restantes de la dixième vague, et les données des pays où elle figurait ont été exclues de tous les ensembles de données finaux.

Copyright ©Afrobarometer 2026

taille plus réduite des échantillons. Pour en savoir plus sur notre méthodologie d'échantillonnage, cliquez ici.

Résultats clés

- La majorité des Comoriens pensent que les filles et les femmes devraient être libres de décider si elles doivent se marier et quand (75%), ainsi que quand elles veulent avoir des enfants et le nombre d'enfants qu'elles veulent avoir (59%).
- Une forte majorité (83%) de citoyens estiment que les élèves qui tombent enceintes ou ont des enfants devraient être autorisées à continuer leurs études.
- Plus des trois quarts (77%) des Comoriens soutiennent l'éducation à la sexualité à l'école.
- Plus de la moitié (55%) des répondants pensent que les contraceptifs devraient être accessibles à toute personne sexuellement active quel que soit son statut matrimonial. Toutefois, seule près de la moitié (49%) sont favorables à un accès sans restriction d'âge.
- Plus de six Comoriens sur 10 (62%) considèrent que l'avortement est « parfois » ou « toujours » justifié lorsque la grossesse met en danger la santé ou la vie de la femme enceinte. En revanche, des majorités de répondants estiment que l'avortement n'est « jamais justifié » lorsque la grossesse résulte d'un viol ou d'un inceste (55%), lorsque la femme connaît des difficultés économiques et ne peut pas s'occuper d'un enfant (57%) et lorsque la grossesse est non désirée, quelle qu'en soit la raison (57%).

Liberté des femmes dans les décisions de mariage et de procréation

Les Comoriens se montrent majoritairement favorables à l'autonomie des filles et des femmes dans les décisions relatives à leur vie conjugale et reproductive. La majorité des répondants pensent que les filles et les femmes devraient pouvoir décider elles-mêmes si et quand elles se marient (75%) et quand avoir des enfants et combien d'enfants avoir (59%) (Figure 1).[1]

Le soutien à l'autonomie des femmes en matière de mariage est plus fort chez les femmes (78%) que chez les hommes (73%), et progresse avec le niveau de scolarité des répondants, passant de 64% chez les personnes sans instruction formelle à 83% chez les plus instruits (Figure 2). Il est plus courant parmi les citoyens économiquement défavorisés[2] (80%) que chez les plus nantis (70%).

Quant au soutien à l'autonomie reproductive, il est plus répandu chez les femmes (64%) et en milieu urbain (62%) que chez les hommes (55%) et en milieu rural (58%). Il augmente avec le niveau d'éducation (de 52% chez les répondants non instruits à 65% chez ceux de niveau

[1] En raison de l'arrondi, les pourcentages des catégories combinées mentionnés dans le texte peuvent différer légèrement de la somme des sous-catégories présentées dans les figures (par exemple, 37% « tout à fait en accord » et 39% « en accord » totalisent 75%).

[2] L'Indice de la Pauvreté Vécue (IPV) d'Afrobarometer mesure les niveaux de privation matérielle des répondants en demandant à quelle fréquence eux-mêmes ou leurs familles ont dû vivre sans les nécessités de base (assez de nourriture pour manger à sa faim, assez d'eau pour les besoins domestiques, les soins médicaux, assez de combustible pour la cuisson des repas, et un revenu en espèces) au cours de l'année précédente. Voir Mattes et Lekalake (2025) pour plus d'informations sur la pauvreté vécue.

Copyright ©Afrobarometer 2026

post-secondaire) et avec le niveau de pauvreté (de 57% chez les plus aisés à 63% chez les plus pauvres).

Figure 1 : Les femmes devraient-elles être autonomes dans les décisions de mariage et de procréation ? | Comores | 2025

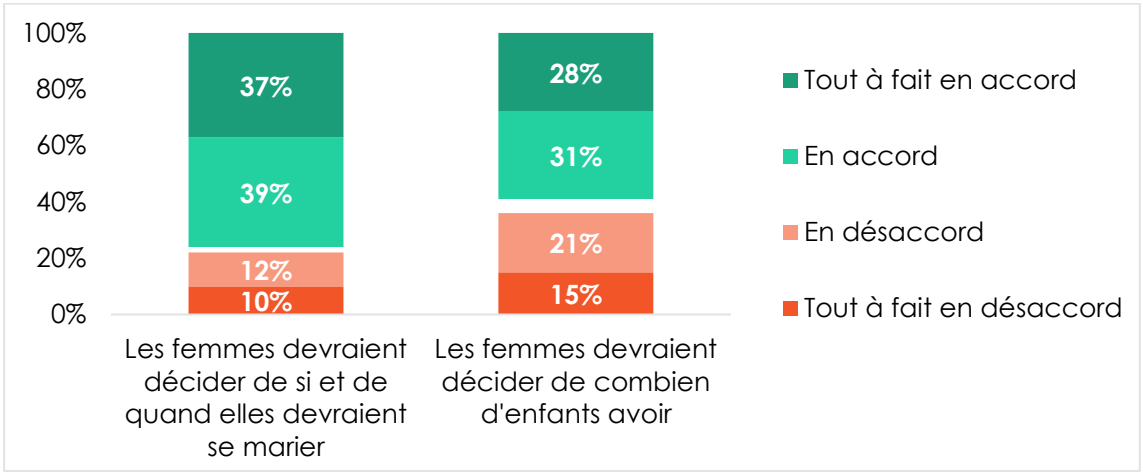

Questions posées aux répondants : *Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou en accord :*

Les filles et les femmes devraient décider elles-mêmes si et quand elles doivent se marier.
Les femmes devraient décider elles-mêmes quand et combien d'enfants elles veulent avoir.

Figure 2 : Soutien à l'autonomie des femmes dans les décisions de mariage et de procréation | par groupe démographique | Comores | 2025

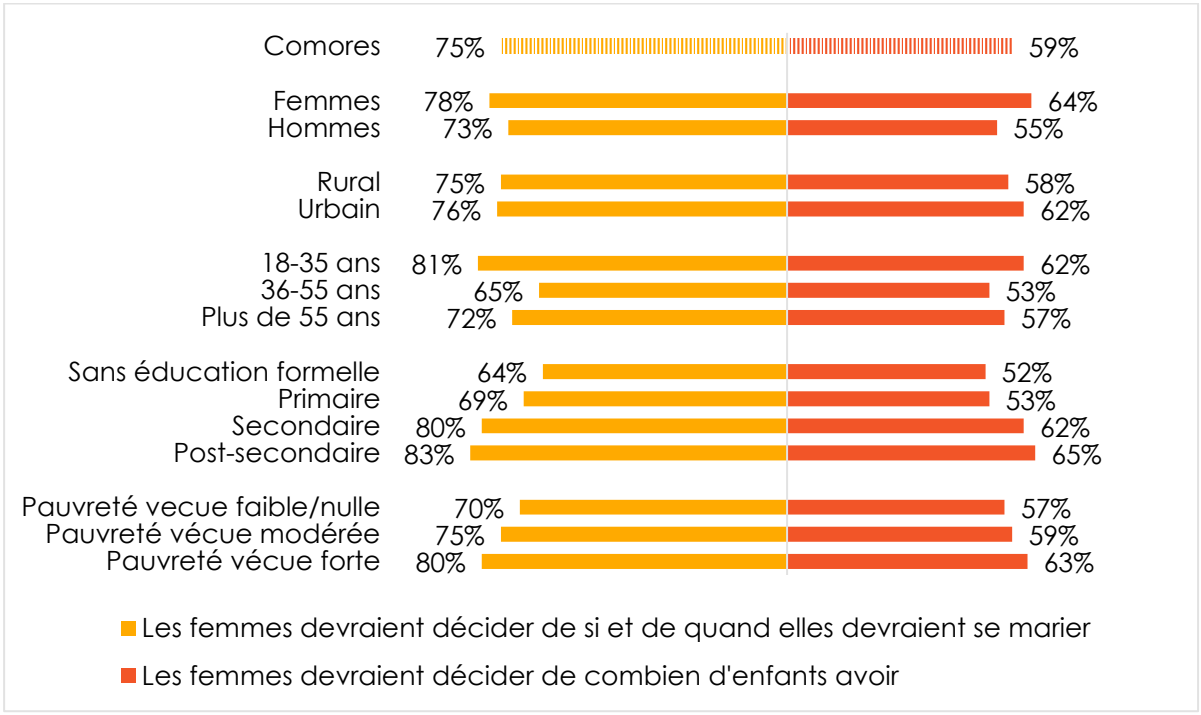

Questions posées aux répondants : *Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou en accord :*

Les filles et les femmes devraient décider elles-mêmes si et quand elles doivent se marier.
Les femmes devraient décider elles-mêmes quand et combien d'enfants elles veulent avoir.
(% qui sont « en accord » ou « tout à fait en accord »)

Copyright ©Afrobarometer 2026

Education des élèves enceintes et éducation à la sexualité

Les Comoriens expriment aussi un soutien important à des approches visant à maintenir les filles dans le système scolaire, y compris lorsqu'elles tombent enceintes, et à l'enseignement de l'éducation à la sexualité.

Une forte majorité (83%) de Comoriens sont « en accord » (38%) ou « tout à fait en accord » (45%) avec l'idée que les filles devraient être autorisées à poursuivre leur scolarité même si elles tombent enceintes ou ont des enfants (Figure 3).

Le soutien à ce droit est répandu à travers les groupes démographiques clés, mais reste inférieur à la moyenne parmi les moins instruits (76%-77%) (Figure 4).

Figure 3 : Les filles qui tombent enceintes devraient-elles être autorisées à poursuivre leur scolarité ? | Comores | 2025

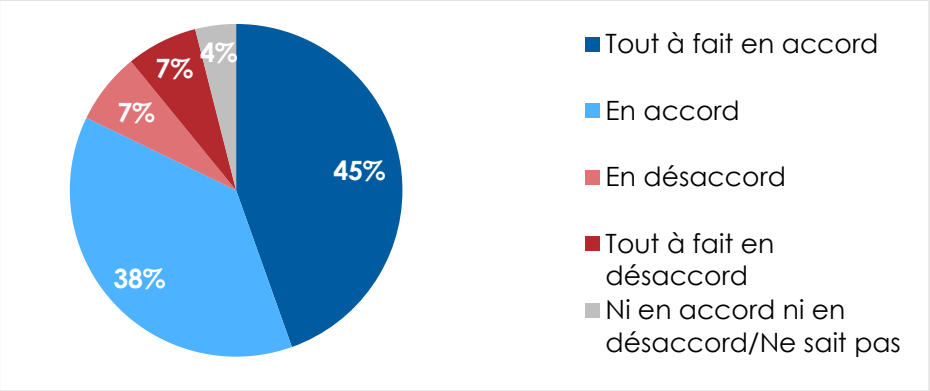

Question posée aux répondants : *Pour l'affirmation suivante, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou en accord : Les filles devraient être autorisées à poursuivre leur scolarité même si elles tombent enceintes ou ont des enfants.*

Figure 4 : Soutien à la scolarité des filles qui tombent enceintes | par groupe démographique | Comores | 2025

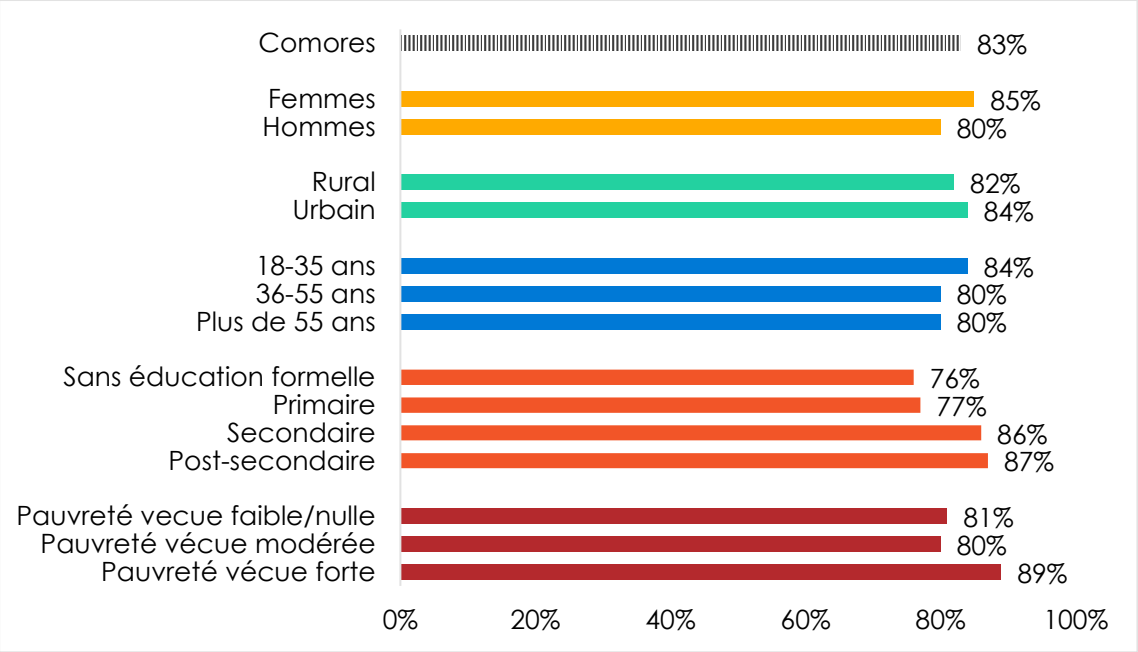

Question posée aux répondants : *Pour l'affirmation suivante, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou en accord : Les filles devraient être autorisées à poursuivre leur scolarité même si elles tombent enceintes ou ont des enfants. (% qui sont « en accord » ou « tout à fait en accord »)*

Copyright ©Afrobarometer 2026

Plus des trois quarts (77%) des Comoriens soutiennent l'éducation à la sexualité aux jeunes à l'école pour les aider à prendre des décisions en connaissance de cause (Figure 5).

Cet avis est plus marqué chez les citadins (84%) que chez les résidents ruraux (73%) et chez les plus jeunes (82%) que chez les citoyens âgés (63%). Le soutien à l'éducation sexuelle est plus élevé parmi les personnes plus instruites (83%) et les non aisées (81%), comparativement à leurs homologues moins instruites (66%) et plus nantis (75%-76%).

Figure 5 : L'enseignement de l'éducation sexuelle à l'école | par groupe démographique | Comores | 2025

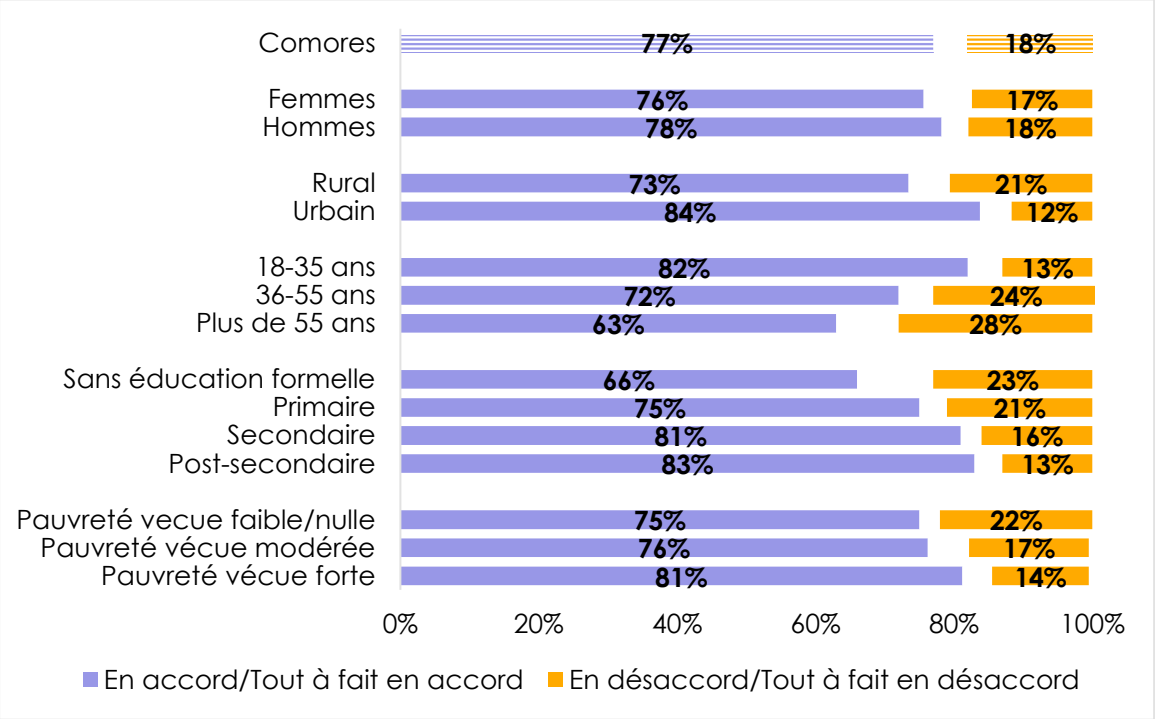

Question posée aux répondants : *Pour l'affirmation suivante, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou en accord : Les écoles devraient enseigner l'éducation à la sexualité aux jeunes pour les aider à prendre des décisions en connaissance de cause.*

Accès aux contraceptifs

La santé sexuelle et reproductive implique également la possibilité d'accéder à la contraception. Aux Comores, les avis sont partagés quant à l'accès sans entrave aux contraceptifs (Figure 6).

La majorité (55%) des citoyens estiment que les contraceptifs devraient être accessibles à tous sans distinction de statut matrimonial, tandis que 38% s'opposent à une telle approche.

La moitié (49%) des répondants soutiennent l'idée de rendre les contraceptifs accessibles à toute personne sexuellement active quel que soit l'âge, mais presque autant (44%) sont d'un avis contraire.

Le soutien à l'accessibilité des contraceptifs à tous indépendamment du statut matrimonial est plus élevé parmi les plus instruits (64%), les citadins (61%), les jeunes (60%), les hommes (58%) et les plus aisés (58%) que parmi les non instruits (40%), les résidents ruraux (53%), les plus de 55 ans (48%), les femmes (53%) et les plus pauvres (53%) (Figure 7).

Le soutien à l'accès aux contraceptifs peu importe l'âge est plus marqué chez les jeunes (54%), les plus instruits (54%) et les hommes (51%) que chez leurs homologues respectifs.

Copyright ©Afrobarometer 2026

Figure 6 : Les contraceptifs devraient-ils être accessibles à tous peu importe le statut matrimonial et l'âge ? | Comores | 2025

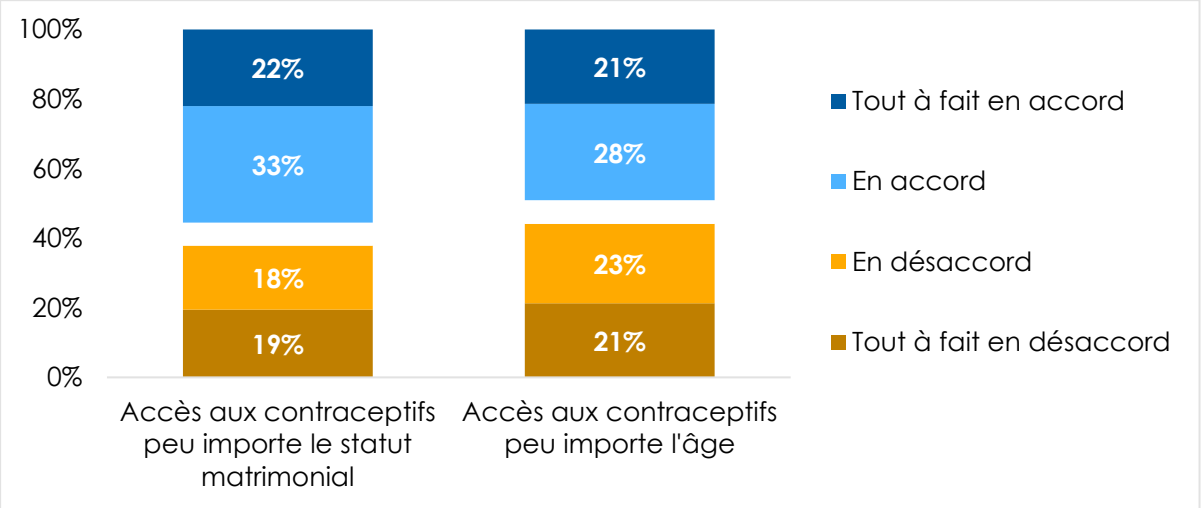

Questions posées aux répondants : *Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou en accord :*

Les contraceptifs devraient être accessibles à tous, quel que soit le statut matrimonial.
Les contraceptifs devraient être accessibles à toute personne sexuellement active, quel que soit son âge.

Figure 7 : Soutien à l'accès aux contraceptifs peu importe l'âge et le statut matrimonial | par groupe démographique | Comores | 2025

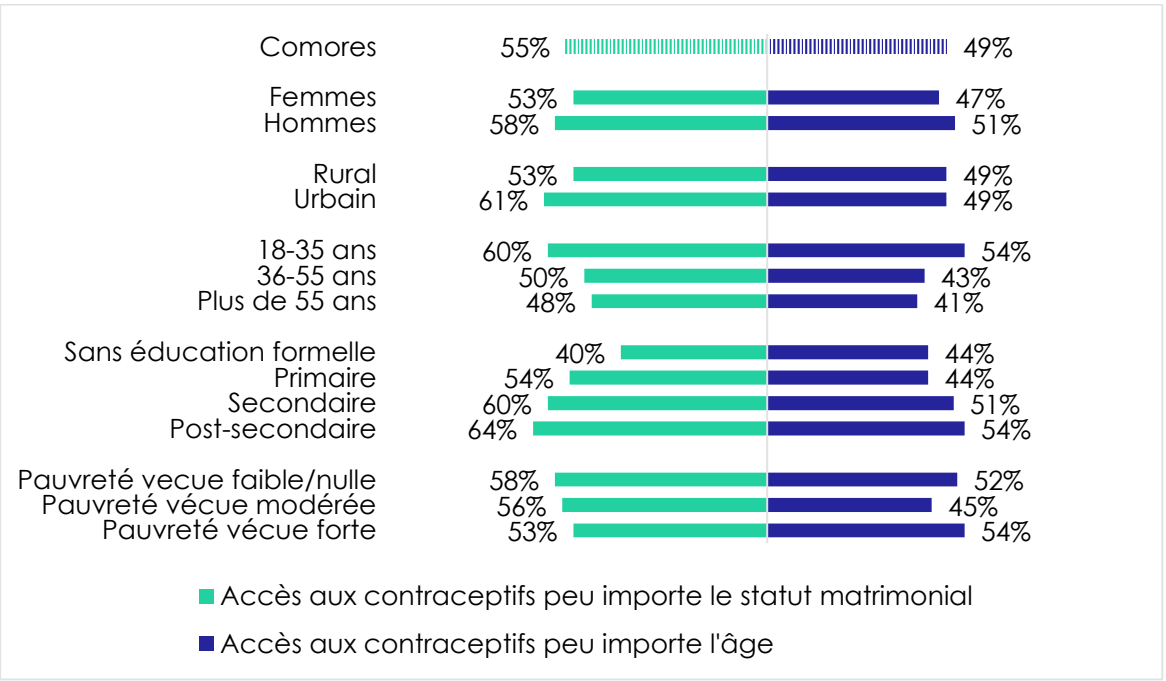

Questions posées aux répondants : *Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou en accord :*

Les contraceptifs devraient être accessibles à tous, quel que soit le statut matrimonial.
Les contraceptifs devraient être accessibles à toute personne sexuellement active, quel que soit son âge.

(% qui sont « en accord » ou « tout à fait en accord »)

Copyright ©Afrobarometer 2026

Opinions relatives à l'interruption volontaire de grossesse

L'enquête Afrobarometer s'est également penchée sur les perceptions de l'interruption volontaire de grossesse (IVG), en examinant à la fois la fréquence à laquelle elle serait pratiquée dans les communautés et les circonstances dans lesquelles les Comoriens la jugent acceptable.

Près de la moitié (47%) des Comoriens affirment que les femmes et les jeunes filles de leur communauté interrompent leurs grossesses « occasionnellement » (16%) ou « souvent » (31%) (Figure 8). Environ la même proportion de répondants (45%) déclarent que cette pratique est rare ou inexistante dans leur communauté.

Les évaluations et les rapports des répondants sur la fréquence des avortements doivent être considérés comme très sensibles à leur contexte social, culturel, religieux et juridique (Makleff et al., 2019). La façon dont les gens entendent parler d'avortement et sont disposés à en discuter dépend non seulement de sa fréquence, mais aussi de la liberté de parole qui règne au sein de la société. Par conséquent, les opinions exprimées sur la fréquence des avortements peuvent donner une indication de leur prévalence, mais ne reflètent pas nécessairement des estimations précises.

Figure 8 : Fréquence d'interruption volontaire de grossesse | Comores | 2025

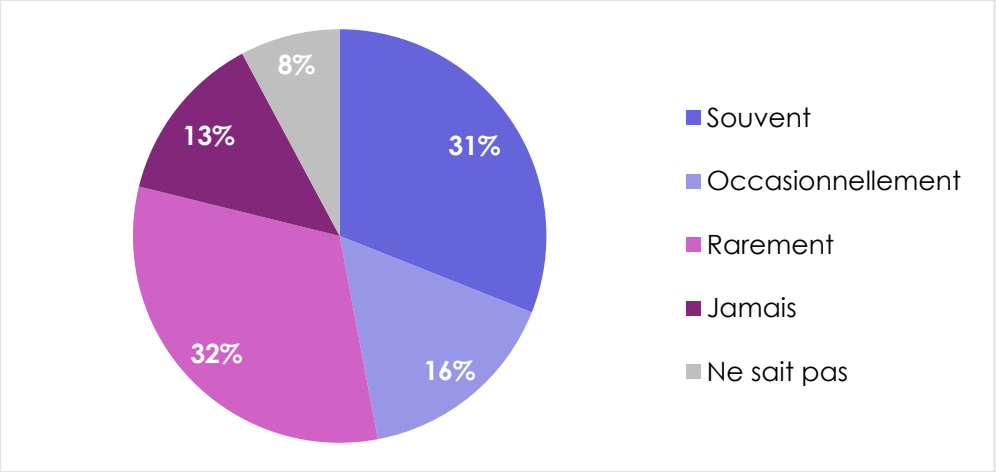

Question posée aux répondants : *A votre avis, à quelle fréquence, le cas échéant, les femmes ou les jeunes filles de votre communauté interrompent-elles leurs grossesses ?*

Plus de six Comoriens sur 10 (62%) jugent l'avortement « parfois justifié » ou « toujours justifié » lorsque la santé ou la vie de la femme est en danger (Figure 9). En revanche, une majorité des citoyens estiment que l'avortement n'est « jamais justifié » lorsque la grossesse résulte d'un viol ou de l'inceste (55%), si la femme enceinte « connaît des difficultés économiques et ne peut pas s'occuper d'un enfant » (57%) ou lorsqu'il s'agit d'une grossesse non désirée pour quelque raison que ce soit (57%).

Les femmes et les hommes ont des avis similaires quant à la justification de l'IVG (Figure 10). Toutefois, les hommes sont légèrement plus enclins que les femmes à considérer l'avortement comme justifiable si la mère ne souhaite pas poursuivre sa grossesse pour quelque raison que ce soit (40% contre 37%).

Les jeunes sont plus susceptibles que les plus âgés de considérer que l'avortement est justifié lorsque la grossesse est due à un viol ou à un inceste (43% contre 30% des plus de 55 ans), en cas de difficultés économiques (41% contre 34%) ou lorsqu'il s'agit d'une grossesse non désirée pour quelque raison que ce soit (42% contre 32%).

Copyright ©Afrobarometer 2026

Figure 9 : Justification de l'avortement | Comores | 2025

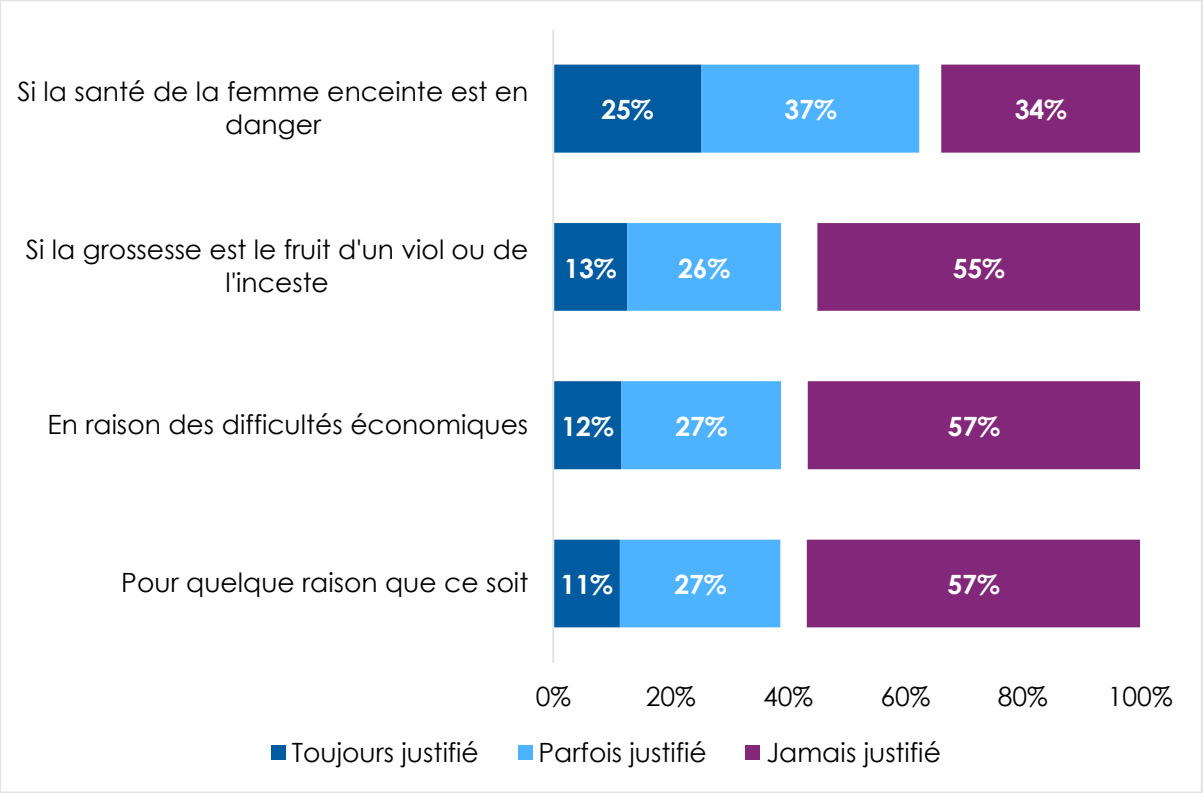

Questions posées aux répondants : *Pour chacune des situations suivantes, veuillez me dire si vous pensez qu'il est toujours justifié, parfois justifié ou jamais justifié qu'une femme interrompe sa grossesse :*

Si sa santé ou sa vie est en danger si elle garde la grossesse.
Si la grossesse est le résultat d'un viol ou elle a été fécondée par un proche parent tel que son père ou son frère.
Si elle connaît des difficultés économiques et ne peut pas s'occuper d'un enfant.
Si elle ne veut pas poursuivre la grossesse pour quelque raison que ce soit.

Pour sonder vous-même ces données, veuillez visiter notre outil d'analyse en ligne au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Copyright ©Afrobarometer 2026

Figure 10 : Justification de l'avortement | par sexe et âge | Comores | 2025

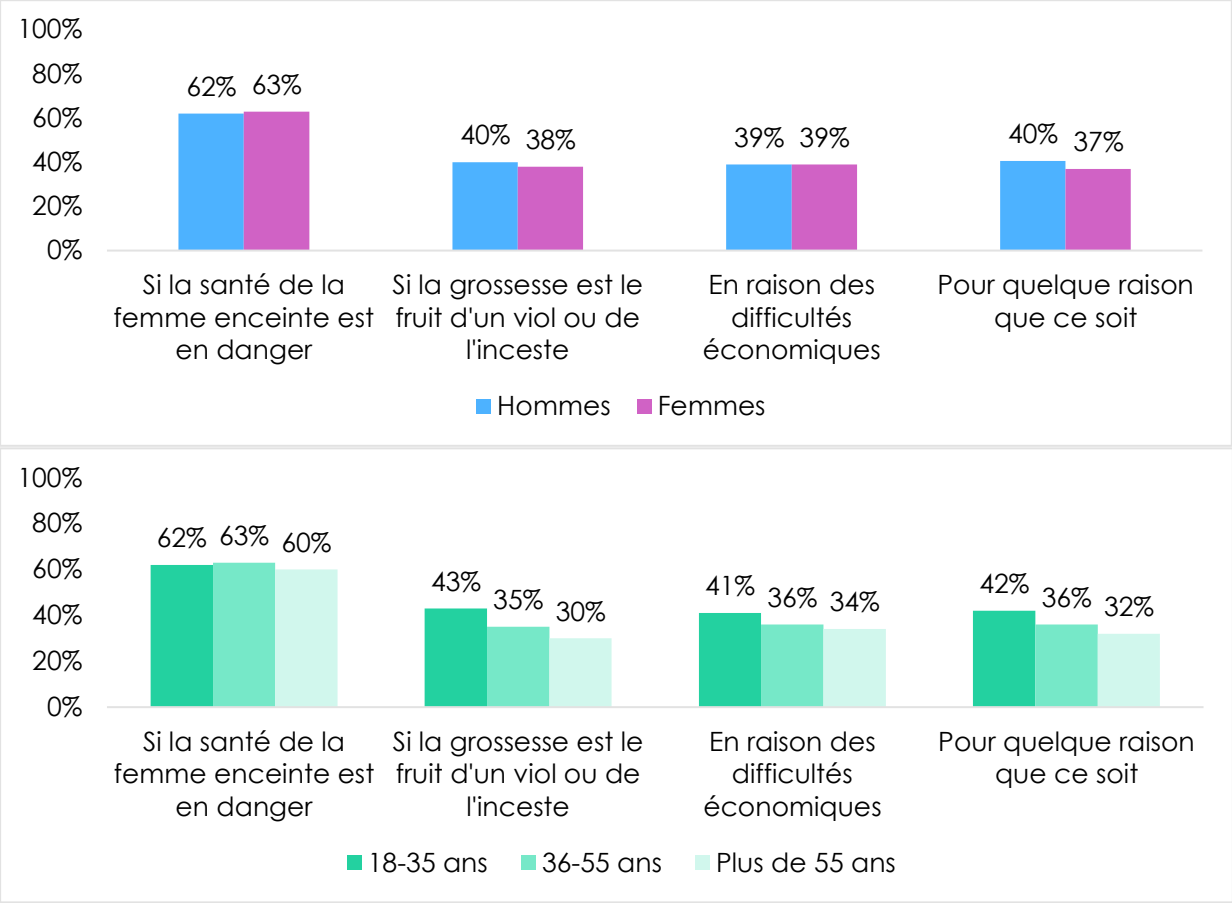

Questions posées aux répondants : *Pour chacune des situations suivantes, veuillez me dire si vous pensez qu'il est toujours justifié, parfois justifié ou jamais justifié qu'une femme interrompe sa grossesse :*

Si sa santé ou sa vie est en danger si elle garde la grossesse.
Si la grossesse est le résultat d'un viol ou elle a été fécondée par un proche parent tel que son père ou son frère.
Si elle connaît des difficultés économiques et ne peut pas s'occuper d'un enfant.
Si elle ne veut pas poursuivre la grossesse pour quelque raison que ce soit.

(% qui disent « parfois justifié » ou « toujours justifié »)

Conclusion

Les résultats de l'enquête Afrobarometer montrent que, généralement, les Comoriens sont favorables à l'autonomie des femmes en matière de prise de décision relative au mariage et à la procréation. Une majorité soutiennent l'enseignement de l'éducation à la sexualité à l'école et la poursuite de la scolarité des filles enceintes ou mères.

Si une légère majorité des citoyens estiment que les contraceptifs devraient être accessibles à toute personne quel que soit leur situation matrimoniale, seulement environ la moitié soutiennent l'accès à toute personne sexuellement active quel que soit l'âge.

Par ailleurs, bien que plus de six Comoriens sur 10 considèrent l'avortement comme justifiable si la vie ou la santé de la femme est en danger, une majorité s'y opposent lorsque la grossesse résulte d'un viol ou de l'inceste et en cas de difficultés économiques ou de grossesse non désirée pour quelque raison que ce soit.

Copyright ©Afrobarometer 2026

Références

Fond des Nations Unies pour la Population. (2017). A secret pregnancy in the Comoros: Story of a teenager.

Fond des Nations Unies pour la Population. (2018). Evaluation finale du 6ème programme de coopération. Comores – UNFPA 2015-2018. Rapport final.

Fond des Nations Unies pour la Population. (2023). Les droits et les choix : Pour l'épanouissement des femmes et des jeunes de l'Océan Indien. Rapport annuel 2023.

Fond des Nations Unies pour la Population. (2025). Planification familiale : Un droit fondamental et une urgence de santé publique.

Makleff, S., Wilkins, R., Wachsmann, H., Gupta, D., Wachira, M., Bunde, W., Radhakrishnan, U., Cislaghi, B., & Baum, S. E. (2019). Exploring stigma and social norms in women's abortion experiences and their expectations of care. *Sexual and Reproductive Health Matters, 27(3).*

Mattes, R., & Lekalake, L. (2025). Décennie de misère ? La pauvreté vécue sévère explose dans de nombreux pays africains. Dépêche No. 943 d'Afrobarometer.

Riwad. (2026). Prévention du VIH et des hépatites : L'ASCOBEF-Mohéli mise sur le dépistage. Gazette des Comores. 17 août.

Union des Comores. (2017). Politique nationale d'égalité et d'équité du genre actualisée.

Union des Comores. (2020). Code pénal 2020.

Union des Comores. (2022). Enquête par grappes à indicateurs multiples MICS – 2022.

Copyright ©Afrobarometer 2026

Anne Okello est la gestionnaire adjointe de projet d'Afrobarometer pour l'Afrique de l'Est, basée à l'Institute for Development Studies de l'University of Nairobi. Email : aokello@afrobarometer.org.

Athoumani Mhoma est chercheur principal à Comores Finance Consulting (Co.Fin.Co), le Partenaire National d'Afrobarometer aux Comores. Email : mhomaathoumani@yahoo.fr.

Afrobarometer, une organisation à but non lucratif dont le siège se trouve au Ghana, est un réseau panafricain et indépendant de recherches. La coordination régionale de plus de 35 partenaires nationaux est assurée par le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), l'Institute for Justice and Reconciliation (IJR) en Afrique du Sud, l'Institute for Development Studies (IDS) de University of Nairobi au Kenya, et l'Innovante Recherche en Economie et Gouvernance (IREG) au Bénin. Michigan State University et University of Malawi apportent un appui technique au réseau.

Afrobarometer bénéficie du soutien financier de la Suède à travers l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International, de l'Agence Norvégienne de Coopération pour le Développement via le Think Africa Partnership de la Banque Mondiale, de la Fondation Mo Ibrahim, des Open Society Foundations - Africa, de la Fondation William et Flora Hewlett, de la Fondation David et Lucile Packard, de la Fondation Obama, de la Fondation Rockefeller, de la Commission de l'Union Européenne, du Groupe de la Banque Mondiale, du Population Institute, du Centre for International Governance Innovation, du Centre de Recherches pour le Développement International, de l'Ambassade Royale du Danemark en Ouganda/Danida, de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en Ouganda et du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) soutenu par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH.

Les dons permettent à Afrobarometer de donner une voix aux citoyens africains. Pour faire un don en ligne, veuillez suivre ce lien ou ce lien. Pour discuter du financement institutionnel, contactez Felix Biga (felixbiga@afrobarometer.org) ou Runyararo Munetsi (runyararo@afrobarometer.org).

Suivez nos publications sur #VoicesAfrica.

Dépêche No. 1235 d'Afrobarometer | 25 septembre 2026

Copyright ©Afrobarometer 2026